

INTERVENTION 2016

SUJET : VOTE DU BUDGET 2016

« Monsieur le Ministre,

C'est votre premier budget depuis la prise de vos hautes fonctions, je souhaite profiter de cette tribune pour vous préciser les points que les élus Union Monégasque défendent depuis le début de cette mandature.

Tout d'abord au plan Constitutionnel :

En premier point, vous le savez nous souhaitons le rétablissement de l'amendement budgétaire. La Constitution précise que le Prince et le Conseil National sont Co législateurs et que le Conseil National a le droit d'amender les projets de Loi établis par le Gouvernement à l'exception des lois de Budget. Il nous paraît nécessaire de rétablir cet amendement budgétaire comme cela était le cas sous l'empire de la Constitution de 1911. Le travail des conseillers nationaux est amputé de cet aspect fondamental sur les lois de Budget. Ce droit d'amendement pourra bien sûr être aménagé tant sur les parties du Budget que sur les majorités qualifiées nécessaires pour l'exercer.

Ensuite, et Bernard Pasquier est en pointe dans ce domaine, nous souhaitons que la gestion du fonds de réserve constitutionnel soit optimisée. La nomination d'un responsable direct de cette gestion est une très bonne chose. Par contre, ce qui pose problème pour nous est l'utilisation de ce fonds pour financer des dépenses qui devraient être assumées par le Budget de l'Etat, l'hébergement dans ce fonds de biens non rentables (depuis la Zac Saint Antoine jusqu'au récent regroupement des ambassades) et l'absence de validation par le Conseil National de sa gestion (la commission de placements des fonds n'est que consultative en effet). Un vote en CPE devrait être nécessaire.

Enfin, nous espérons que vous donnerez rapidement une suite favorable à la proposition de loi sur le Contrat de Vie commune, que vous écouterez d'une oreille attentive les suggestions que nous vous présenterons dès demain sur le traitement des déchets, que vous apprécierez nos positions sur la qualité de vie en Principauté. Nous espérons également que le débat sur le financement de la dépendance sera ouvert et que la sécurisation de la retraite des fonctionnaires pourra être discutée et mise en route dès l'année prochaine comme vous nous l'avez annoncé lors de ces débats.

Voici de façon succincte les points que nous défendons depuis de nombreuses années.

Nous n'avons aucun engagement ferme du Gouvernement jusqu'à ce jour.

Pour ce qui concerne ce budget rectificatif, je voterai négativement.

Je vous remercie pour votre attention. »

Jean François Robillon